

# La lettre des élus écologistes



Juin 2011

## Mission Lutte contre les Discriminations



Fatima Bezli

Fin janvier, Fatima Bezli a été chargée par le Président de région d'une mission d'évaluation, d'expertise et d'analyse des actions menées par la Région Auvergne et par les antennes régionales en matière de prévention et de lutte contre les discriminations et les exclusions. Elle vient de présenter son rapport à l'exécutif régional.

"De nombreuses discriminations persistent aujourd'hui. Qu'elles portent sur la couleur de peau, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, le lieu de vie, la religion, un handicap, etc., elles s'expriment dans toutes les situations de vie, lors de la recherche d'un emploi, d'un logement ou d'une formation, mais aussi lors de l'accès à la culture ou aux loisirs. Plus du tiers des réclamations reçues par l'ex-Halde concernait le secteur public.

Pour rendre visibles les engagements antérieurs de la Région Auvergne, notamment ceux pris au titre du SRADDT Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, de la Charte pour l'égalité hommes / femmes, de l'Agenda 21 ou encore de la Convention pour l'accès à la formation des handicapés, et pour ancrer une politique volontariste dans la prévention et la lutte contre les discriminations, j'ai mené, avec l'accord du Président de Région, une mission de plusieurs mois pour faire un diagnostic des actions régionales, (en interne et dans l'ensemble des programmes), porter une vision comparative des politiques menées dans d'autres régions et dégager des stratégies adaptées.

Grâce à une quarantaine de rencontres (Agents régionaux, Directions Générales Adjointes, les agences régionales, des Représentants de l'État,...) et la lecture de nombreux documents internes, j'ai présenté un premier état des lieux à l'exécutif régional fin mai 2011.

Ce diagnostic a montré que de nombreuses actions portées par les agences et par la Région concourent à la prise en compte de cette problématique, et ce dans quasiment tous ses axes d'intervention, et envers de nombreux publics discriminés : les jeunes, les femmes, les handicapés, les minorités visibles, les personnes isolées...

En dehors des programmes très divers (ex : le prix des apprentiEs, dispositif financé en partie par les fonds européens, qui tend à faire augmenter le nombre de jeunes filles dans l'apprentissage), les actions de formation et d'insertion professionnelle avec le dispositif "Handiformation" pour faciliter et développer l'accès à la formation et à l'emploi des personnes handicapées ou le financement d'une

grande part du fonctionnement de l'École de la deuxième chance pour aider à la formation et insertion de personnes très défavorisées), la Région s'est engagée formellement notamment par la signature de La Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, en juin 2009.

La liste des actions et programmes diagnostiqués a montré l'importance de la prise en compte par le Conseil régional des publics discriminés et le travail qui peut être mené dans les prochaines années pour continuer cet engagement et pour une montée en puissance des actions régionales.

L'exécutif régional a débattu des orientations possibles et des axes prioritaires. Une réflexion est en cours pour un engagement plus formel et des actions plus ciblées et plus coordonnées dès 2012 envers les publics discriminés, notamment les travailleurs défavorisés (selon la définition européenne du règlement CE 800/2008).

L'idée de conditionner nos aides aux entreprises à la signature d'une charte éthique est proposée. Un schéma pourrait être élaboré.

**Définition du travailleur défavorisé** (aux termes du règlement CE n° 800/2008 du 6 août 2008).

Toute personne qui :

- a) n'a pas exercé d'activité régulière rémunérée au cours des six derniers mois ; ou
- b) n'a pas atteint le niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou obtenu des qualifications professionnelles ; ou
- c) a plus de 50 ans ; ou
- d) vit seule et a à sa charge une ou plusieurs personnes ; ou
- e) travaille dans un secteur ou dans une profession dans un Etat membre dans lequel le déséquilibre des sexes est supérieur d'au moins 25 % au déséquilibre moyen des sexes dans l'ensemble des secteurs économiques dudit Etat membre, et fait partie du sexe sous-représenté ; ou
- f) est membre d'une minorité ethnique d'un Etat membre, qui a besoin de renforcer sa formation linguistique, sa formation professionnelle ou son expérience professionnelle pour augmenter ses chances d'obtenir un emploi stable;

**«Travailleur gravement défavorisé» :**

Toute personne qui a été sans emploi pendant 24 mois ou plus.

## CULTURE : l'Orchestre d'Auvergne

On connaît tous les missions et attributions des conseillers régionaux. Mais en plus des services et affaires strictement régionales et politiques, les élus participent à de nombreuses réunions, conseils d'administration de diverses institutions, parcs, agences, etc.

Nicole Rouaire, en sa qualité de vice-présidente chargée de la culture, a eu l'occasion d'assister à de nombreuses expositions (par exemple celles du FRAC et du Centre National du Costume de Scène), de participer à des réunions avec les acteurs culturels ainsi qu'à différents jurys : sélection de l'équipe d'architecte pour les travaux du domaine royal de Randan, recrutement du directeur du centre dramatique national de Montluçon et très récemment recrutement du Délégué général et du Chef de l'Orchestre d'Auvergne.

L'Orchestre d'Auvergne, orchestre à cordes de renommée internationale, est le seul en France à employer des musiciens salariés. Il va fêter ses 30 ans fin 2011, début 2012. Deux grands chefs l'ont dirigé : Jean-Jacques Kantorow et Arie van Beek depuis 17 ans déjà.

Composé de 21 musiciens permanents et d'un chef, auxquels il faut ajouter 6 gestionnaires et un délégué (directeur) général, il est co-financé par l'Etat, la Région, Clermont Communauté et la Ville de Clermont. Aussi, les membres du conseil d'administration sont issus de ces 4 structures et on y retrouve 3 élus écologistes : Agnès Mollon (Conseil régional), Martine Mantelet-Rambert (Clermont) et Nicole Rouaire qui préside l'association de gestion depuis l'an dernier ; elle a succédé à Jean-Michel Guerre (2004-2010) et Valéry Giscard d'Estaing (1992-2004).

L'Orchestre était installé rue Urbain II, dans le bâtiment adjacent à la salle d'assemblée du Conseil régional. En raison de la restructuration des bâtiments de Delille, et dans l'attente de la fin des travaux de l'Opéra de Clermont, il vient de déménager avenue Gustave Flaubert, dans des locaux prêtés par la Ville et rénovés par la Région ; ainsi, l'orchestre dispose aujourd'hui d'une salle de répétition d'un niveau acoustique digne de sa qualité.

Le répertoire musical de l'Orchestre est très large : musique classique, baroque, aussi bien que contemporaine ou romantique. Environ 75 concerts sont donnés chaque année : 70% d'entre eux le sont en Auvergne (de l'Opéra de Vichy à la plus petite des églises ou salles des fêtes, en passant par la Chaise Dieu ou la Maison de la Culture). Les 30% complémentaires ont lieu en France, Europe et même monde entier. Par exemple au printemps, l'Orchestre devait se rendre au Japon ; malheureusement, en raison de la catastrophe de Fukushima, la décision a été prise d'annuler cette tournée.

Un nouveau Directeur Général a été recruté, il s'agit de Jean-Florent Filtz. Et pour succéder à Arie van Beek, qui a pris les rênes de l'orchestre de Picardie, un appel à candidature a été lancé.



Nicole Rouaire et Arie van Beek lors de l'hommage public rendu "au grand chef", "talentueux et passionné..."

La notoriété nationale et internationale de l'Orchestre s'est vérifiée à ce moment là : pas moins de 192 candidatures venant de plus de 30 pays ont été réceptionnées. A l'issue d'une dizaine d'auditions, c'est l'Espagnol **Roberto Fores Veses**, qui a été choisi. Il arrivera l'an prochain (les grands musiciens ont souvent des agendas retenus plusieurs années à l'avance !) En attendant, Arie van Beek reste "chef invité" jusqu'en juillet 2012.

Retrouvez l'Orchestre sur : <http://www.orchestre-auvergne.fr/>

Le Forum **Graines d'Emplois** organisé par le Conseil régional début juin a été riche en échanges et propositions des différents acteurs économiques, politiques, de la formation, du sport, etc.

En clôture, le président Souchon a annoncé la création d'un Fonds d'Investissement Auvergne Durable qui sera abondé par un emprunt obligataire ouvert à tous, permettant aux Auvergnats de se mobiliser en direction de l'économie et des entreprises régionales. 20 à 30 millions d'euros devraient pouvoir se dégager.

Les élus voteront à la session de juin les modalités pratiques de ce Fonds. Nous en reparlerons plus longuement dans un prochain numéro.

### Vœu de soutien

Des militantes du réseau Education sans Frontières ont été convoquées au Commissariat de Clermont après l'organisation début juin d'une manifestation en soutien à une famille Kosovare.

Il leur est reproché de ne pas avoir déclaré ce rassemblement dans les formes et dans les temps, c'est-à-dire trois jours francs, prévus par un décret de 1935, à une époque où les moyens de communications n'étaient pas aussi pratiques qu'aujourd'hui.

Considérant que ce décret était tombé en désuétude, les rassemblements faits dans l'urgence étant depuis très longtemps tolérés et considérant inadmissible la remise en cause du droit fondamental de manifester,

Les élus EELV ont déposé un vœu à la session du Conseil régional pour dénoncer l'attitude d'intimidation nouveau Préfet de Région à l'égard des militants et défenseurs des droits de l'homme et pour demander que soit respectée la liberté de manifester.

Les Elus du Groupe EELV : Gustave ALIROL (43) – Fatima BEZLI (63) – Christian BOUCHARDY (63) – Agnès MOLLON (63) - Pierre POMMAREL (43) – Nicole ROUAIRE (03) – Lionel ROUCAN (15), sont joignables :

par courrier à leur nom adressé au Groupe Europe Ecologie, Centre Delille rue Urbain II – 63000 Clermont-Fd

par mail à leur attention : [groupeEE@cr-auvergne.fr](mailto:groupeEE@cr-auvergne.fr)

par téléphone 04.73.31.84.94 / ou fax 04.73.31.84.86